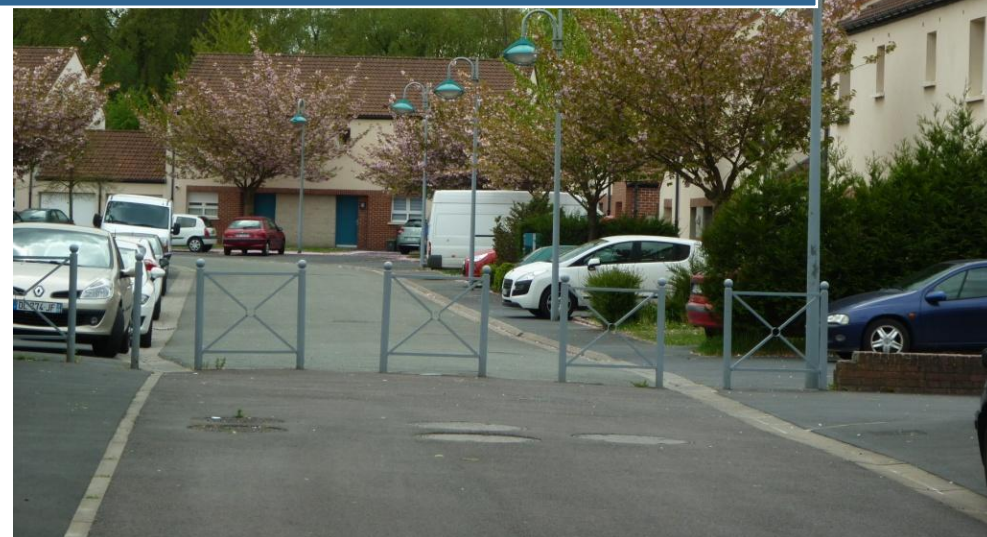


Saint-Amand-les-Eaux, QP059052 Collinière -(Elnon selon le CGET)



Préambule Methodologique

Contexte et objectifs de la mission

Dans le **contexte national de réforme de la politique de la ville**, la Porte du Hainaut devient « chef de file » de cette politique sur le territoire. Le contrat unique d'agglomération a été signé en juin 2015.

10 territoires sont retenus par l'Etat dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire :

- **5 territoires intercommunaux :**
 - Quartier Prioritaire « Centre » (Denain, Douchy-les-Mines, Louches, Haulchin),
 - Quartier Prioritaire « Schneider » (Escaudain, Louches, Roeulx)
 - Quartier Prioritaire « Gambetta » (Louches, Denain, Escaudain)
 - Quartier Prioritaire « Brunehaut » (Escautpont, Raismes, Bruay-sur-l'Escaut)
 - Quartier Prioritaire « Arenberg » (Waller, Bellaing, Raismes)
- **5 territoires communaux :**
 - Quartier Prioritaire « Boulevard de la Liberté » (Douchy-les-Mines)
 - Quartier Prioritaire « Couture Savonnerie » (Escaudain)
 - Quartier Prioritaire « Sabatier » (Raismes)
 - Quartier Prioritaire « Collinière » (Saint-Amand-les-Eaux)
 - Quartier Prioritaire « Elnon » (Saint-Amand-les-Eaux)

En parallèle de l'élaboration de son contrat de ville 2015-2020, une mission de diagnostic stratégique a été confiée à HB Etudes & Conseils en mai 2015.

La mission a pour objectifs de :

- Réaliser un **diagnostic partagé du fonctionnement de chacun des 10 nouveaux quartiers** de la géographie prioritaire de la CAPH,
- Identifier, pour chacun de ces quartiers, **les enjeux stratégiques**,
- Aiguiller la communauté d'agglomération sur la **priorisation et la stratégie d'intervention communautaire**.

La mission s'articule en deux phases :

- Phase I. Diagnostic – Etat des Lieux
- Phase II. Enjeux et Stratégie

Le présent rapport de diagnostic, en complément des 9 autres diagnostics de site, clôture la phase I.

La méthodologie déployée pour la réalisation des 10 diagnostics

Afin d'élaborer les 10 diagnostics stratégiques, plusieurs investigations ont été réalisées :

- Une visite de site de l'ensemble des 10 quartiers retenus,
- Une analyse des documents mis à disposition par la CAPH et les partenaires,
- La réalisation d'entretiens qualitatifs avec les acteurs ressources,
- Le recueil et le traitement de données diverses,
- L'analyse et la production de cartographies,
- La réalisation de réunions techniques avec chaque ville concernée afin de partager un pré-diagnostic et compléter le recueil d'informations.

Les acteurs rencontrés dans le cadre de la démarche sont :

- **Les services de la CAPH**
 - Les services Habitat et Politique de la ville
 - Le service Emploi Insertion
 - Le directeur du Pôle économique et emploi
 - La mission Arenberg Créative Mines
- La **DDTM de Valenciennes**
- Les services du **Département du Nord** (Direction territoriale et UTPAS)
- Les principaux **bailleurs sociaux**
 - Maisons & Cités
 - SIA Habitat
 - SA du Hainaut
- Les **techniciens et élus des communes concernées** par la nouvelle géographie prioritaire :
 - La ville de Denain,
 - La ville de Douchy les Mines,
 - La ville d'Escaudain,
 - La ville d'Escautpont,
 - La ville de Louches,
 - La ville de Saint Amand les Eaux,
 - La ville de Raismes,
 - La ville de Wallers.

Les sources documentaires exploitées

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et les partenaires ont mis à disposition de **nombreux documents divers et variés**. Nous retenons en particulier :

- Les documents relatifs au SCOT,
- Diverses cartographies de la CAPH (trame verte et bleue, localisation du patrimoine social, identification des cités minières, patrimoine remarquable, etc.)
- Les cartographies de la plateforme du compte foncier
- Données statistiques diverses (traitées en partie par la CAPH à l'échelle des quartiers prioritaires) : RPLS, FILOCOM, majic III, CAF, ANAH, etc.
- Etude opah RU Denain Lourches Escaudain
- Le dossier de candidature PNRU 2 pour la ville de Denain,
- Divers documents et études concernant la commune de Denain,
- L'étude d'aménagement paysager d'une Voie Parc dans le cadre du projet ANRU du site Knox, à ESCAUDAIN,
- Le contrat de ville 2015-2020 en cours de finalisation,
- Le bilan 2014 du PLIE
- Les fiches quartiers DDTM,
- Les documents relatifs à l'ANRU Sabatier – Ville de Raismes (candidature ANRU, bilans des opérations, etc.).
- Les documents et données des bailleurs (état du peuplement des quartiers prioritaires, cartographies, réflexions dans le cadre du contrat de ville 2015-2020, etc.).
- Etc.

De nombreuses autres données ont été mises à disposition (notamment les données des bailleurs sur l'occupation de leur patrimoine), mais toutes n'ont pu être traitées dans le cadre des diagnostics.

En effet, l'objectif étant – à terme une analyse comparative entre les 10 sites retenus – le choix méthodologique a été de retenir un socle commun aux 10 sites.

Précautions relatives aux données chiffrées exploitées

Au regard des données statistiques disponibles, peu de sources de données publiques existent à l'échelle des nouveaux quartiers prioritaires.

Afin de pouvoir dégager des données et tendances à l'échelle de nos quartiers, la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut a réalisé un important travail d'exploitation des bases de données, en particulier :

- Les données MAJIC III en date du 31/12/2013, exploitées par la CAPH,
- Les données RPLS 2014 sur le patrimoine social, exploitées par la CAPH,

En complément, d'autres données ont été exploitées :

- Les indicateurs clés de la politique de la ville du dispositif Revenus Fiscaux Localisés 2011 (INSEE) à l'échelle des quartiers prioritaires,
- Les données INSEE 2011 à l'échelle des IRIS (données habitat et population),
- Les données des bailleurs.

Nous avons également exploité les données INSEE à l'échelle des IRIS, bien qu'elles ne correspondent pas précisément aux périmètres de la nouvelle géographie prioritaire.

Néanmoins, il s'agissait des seules données disponibles permettant d'approcher la réalité de nos quartiers au regard notamment des indicateurs emploi, et formation.

A titre indicatif, la planche sur les données de cadrage apporte une précision sur la part de la surface du quartier prioritaire contenu dans les iris analysés.

Ainsi, les données présentées dans le diagnostic qui suit, mobilisent différentes sources à différentes échelles. Il convient ainsi d'être vigilant quant à l'interprétation de celles-ci.

SOMMAIRE

I. ELEMENTS DE CADRAGE	5
II. LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT	6
II.1. LOCALISATION DANS LA VILLE	6
II.2. L'ACCESSIBILITE DU SITE	7
II.3. LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES QUALITES PAYSAGERES	9
II.4. LE PATRIMOINE REMARQUABLE	10
III. LE SITE AU REGARD DES PROJETS ET POTENTIALITES.....	11
III.1. LES COMPOSANTES DU SITE	11
III.2. REGARD SUR LE POTENTIEL FONCIER	12
III.3. ETAT DE LA DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET DES PROJETS	13
III.4. LA MOBILISATION DES CLAUSES D'INSERTION.....	13
IV. REGARD SUR L'HABITAT	14
IV.1. DONNEES DE CADRAGE SUR LE PERIMETRE QPV	14
IV.2. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DE LOGEMENTS	15
IV.3. LES PROJETS HABITAT	17
V. REGARD SUR LA POPULATION	18
V.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU SITE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE	18
V.2. EN COMPLEMENT, QUELQUES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES (ECHELLE IRIS).....	19
V.3. EN GUISE DE SYNTHESE, NOUS RETENONS SUR LE QUARTIER « COLLINIÈRE »	23
VI. LES ENJEUX SOCIAUX DU SITE.....	24
VII. LES RESSOURCES MOBILISABLES SUR LE QUARTIER.....	25
VII.1. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES.....	25
VII.2. REGARD SUR LA PLACE DES HABITANTS ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	29
VIII. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE.....	30

I. ELEMENTS DE CADRAGE

Au regard des sites classés en géographie prioritaire, il s'avère qu'une **erreur de dénomination** par le CGET a été commise sur la commune de Saint-Amand-les-Eaux.

En effet, le site QPV nommé « Collinière » correspond en réalité au quartier « Elnon ». Inversement le site QPV nommé « Elnon » correspond à d'autres sous ensembles de la ville : le moulin des Loups (intégrant le site Collinière) et une partie du centre ville.

Dans ce document, la dénomination fournie par l'Etat est changé pour correspondre à la dénomination réelle du quartier.

Le quartier en géographie prioritaire « Collinière » recense **1106 habitants**, ce qui représente 4% de l'ensemble de la population résidant en géographie prioritaire sur la CAPH. Il s'agit du quartier le moins peuplé de l'ensemble des 10 sites retenus en politique de la ville.

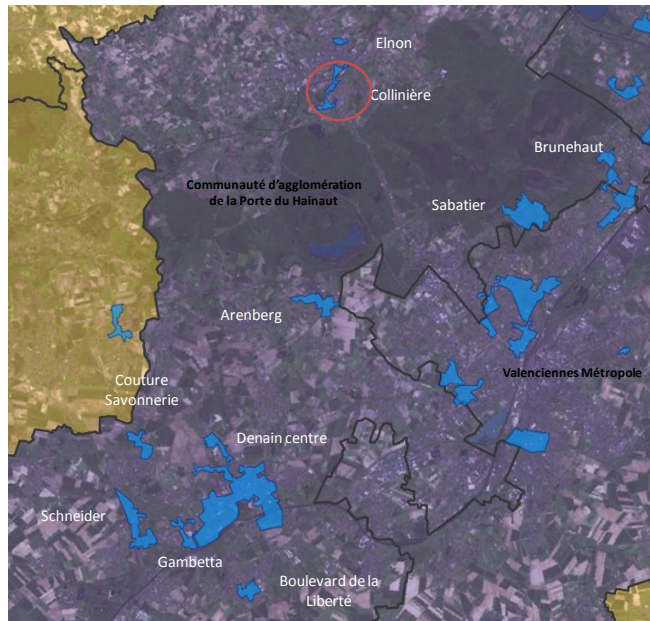
Le nombre de logements est de **514 logements** (Source : Traitement CAPH des données cadastrales MAJIC III au 31 /12/2013).

Le revenu Médian de ce quartier est de **10 100 €**.

Au regard des zonages Iris INSEE, le quartier Politique de la ville se partage sur les iris suivants :

Code	Nom du quartier prioritaire	Libellé de l'IRIS	Part de la surface du quartier prioritaire dans l'IRIS
QP059052	Collinière (Elon selon le CGET)	Moulin des Loups	66,9%
QP059052		Centre 3	27,2%
QP059052		Centre 2	5,9%

- 66.9% de la surface du quartier prioritaire est contenu dans l'IRIS Moulin des Loups.
- 27.2% de la surface est contenu dans l'IRIS centre 3.
- 5.9% de la surface est contenu dans l'IRIS centre 2.



Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>



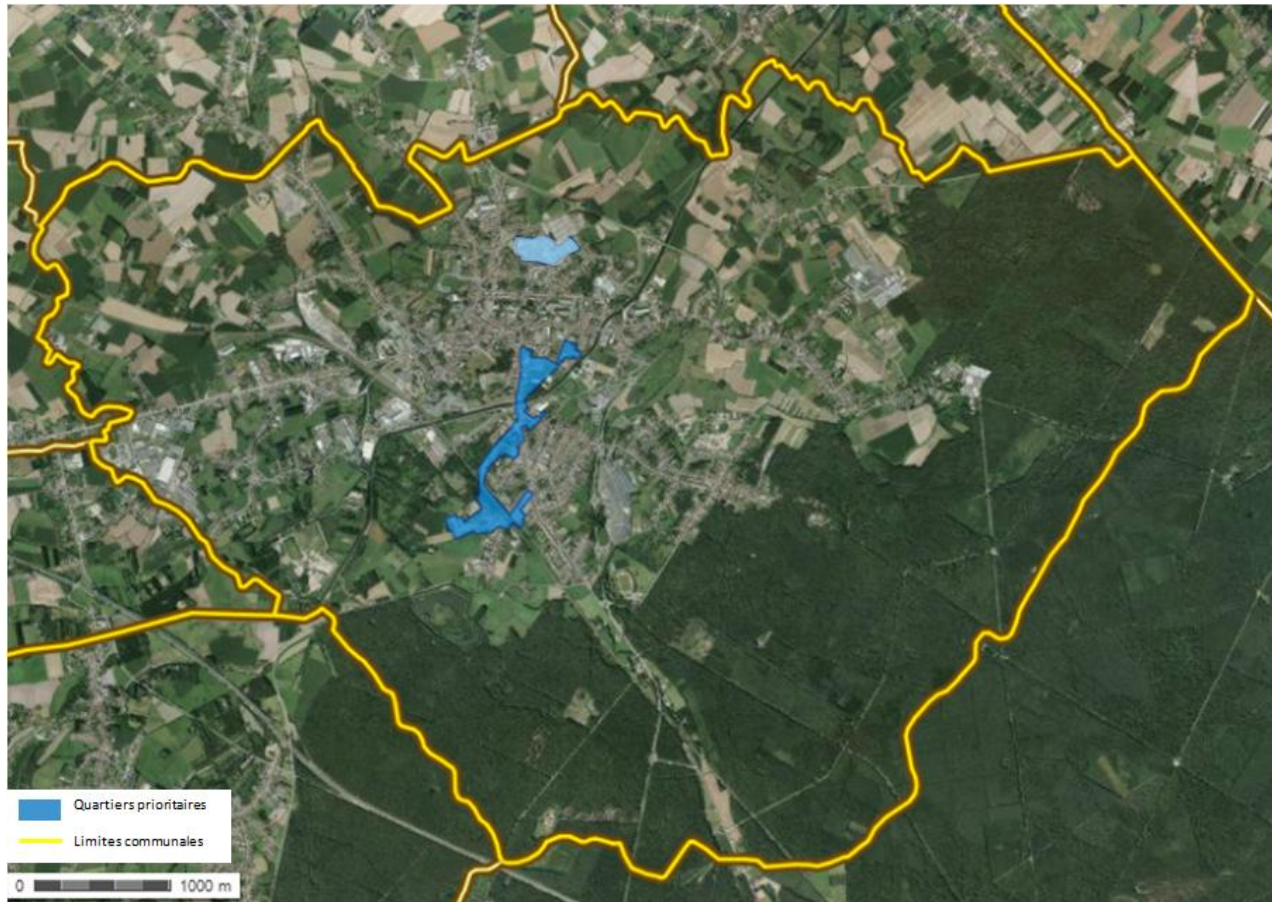
Source : CAPH

Code	Nom du quartier prioritaire	Commune(s) concernée(s)	Commune Majoritaire	Population en géographie prioritaire 2011	Part du site / l'ensemble de la géographie prioritaire de la CAPH	Revenu médian
QP059050	Centre	Denain, Douchy-les-Mines, Lourches, Haulchin	Denain	13980	46%	8 000 €
QP059051	Boulevard De La Liberté	Douchy-les-Mines	Douchy-les-Mines	3440	11%	8 400 €
QP059055	Sabatier	Raismes	Raismes	2820	9%	10 700 €
QP059052	Schneider	Escaudain, Lourches, Roelux	Escaudain	2290	7%	8 700 €
QP059059	Arenberg	Wallers, Bellaing, Raismes	Wallers	1750	6%	10 500 €
	Elon	Saint-Amand-les-Eaux	Saint-Amand-les-Eaux	1436	5%	9 100 €
QP059056	Brunehaut	Escautpont, Raismes, Bruay-sur-l'Escaut	Escautpont	1271	4%	9 700 €
QP059054	Gambetta	Lourches, Denain, Escaudain	Lourches	1243	4%	9 000 €
QP059053	Couture Savonnerie	Escaudain	Escaudain	1200	4%	10 600 €
	Collinière	Saint-Amand-les-Eaux	Saint-Amand-les-Eaux	1106	4%	10 100 €
Total des 10 territoires en géographie prioritaire de la CAPH				30536	100%	

Source : INSEE, Revenus fiscaux Localisés

II. LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT

II.1. LOCALISATION DANS LA VILLE



Le site « Collinière » est situé **au cœur de la commune** de Saint-Amand-les-Eaux.

La Scarpe traverse le site d'Est en Ouest et partage deux grands quartiers de la ville :

- Au Nord de la Scarpe, des logements font partie intégrante du centre ville.
- Au Sud de la Scarpe, ce sont des logements appartenant au quartier du Moulin des loups.

Ce site dispose d'une position géographique particulière puisqu'il est intégré au reste de la commune, tout en étant à proximité de **la forêt domaniale** (le parc naturel régional Scarpe-Escaut).

Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>

II.2. L'ACCESSIBILITE DU SITE

Le réseau viaire

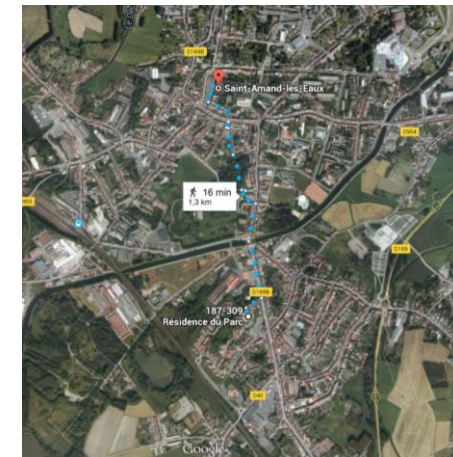
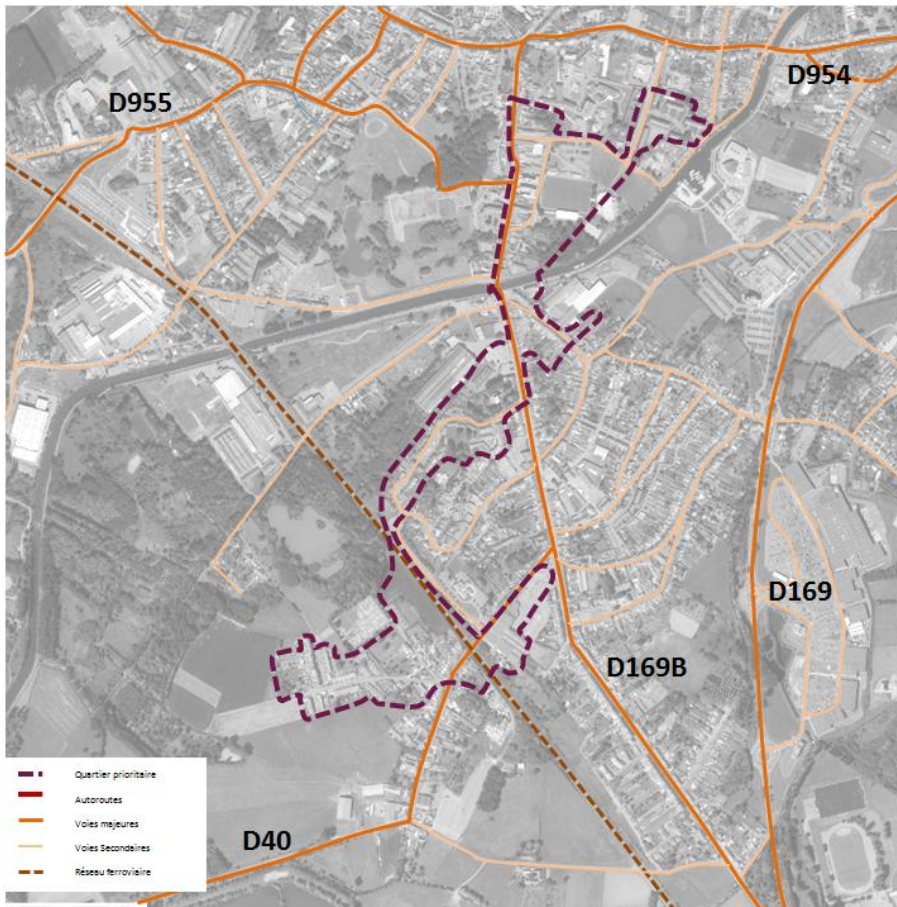
La Scarpe et la voie ferrée qui traversent le site constituent des contraintes qui divisent le site en plusieurs sous-ensembles.

Globalement, il n'y a **pas de continuité et de cohérence du site au regard du maillage urbain**.

En effet, le site en géographie prioritaire n'est pas homogène et correspond à un **agrégat de carreaux sans cohérences au regard de la morphologie urbaine**.

Deux voies majeures traversent le site :

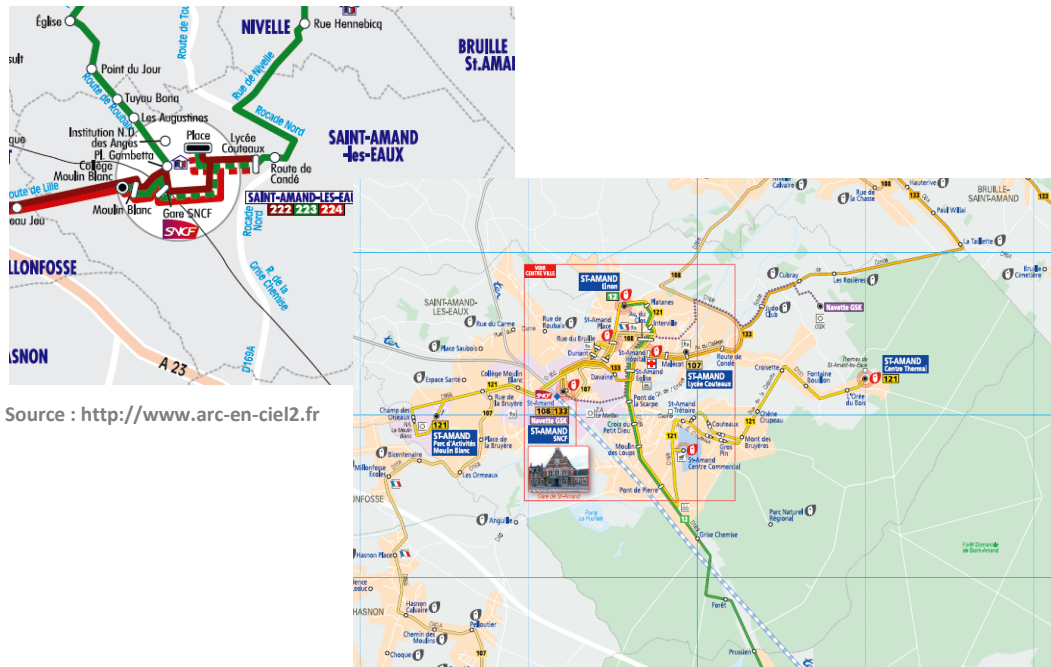
- **La D169B** (relie le site au centre ville avec une distance d'environ 1 kilomètre), qui traverse le site par un axe Nord / Sud (Rue de Valenciennes sur la partie Centre Ville et rue Henri Durre sur la partie Moulin des Loups). De cette voie majeure, des voies secondaires desservent des ilots de part et d'autre.



Source : <https://www.google.fr/maps>

- **La D40** au Sud (rue de la Collinière), permet d'accéder à la partie Sud du site, qui reste enclavée.

Ainsi, même si globalement le site est accessible au regard des voies majeures qui le traversent, certains ilots restent desservis exclusivement par des voies secondaires parfois « confidentielles ».



Source : <http://www.arc-en-ciel2.fr>

Source : <http://www.transvilles.com>



Source : <http://www.ter.sncf.com>

Le maillage en transports en commun

La commune de Saint-Amand-les-Eaux bénéficie de deux réseaux qui s'entremêlent. Quelques unes de ces lignes traversent le site « Collinière ».

Le réseau Arc en Ciel 2 est présent sur Saint-Amand-les-Eaux avec 3 lignes de bus qui ne traversent pas le site :

- la ligne 222 : Mouchin-Saméon-Saint-Amand-les-Eaux
- la ligne 223 : Saint-Amand-les-Eaux-Lecelles-Saint-Amand-les-Eaux
- la ligne 224 : Orchies-Brillon-Saint-Amand-les-Eaux

Le réseau Transvilles est présent sur Saint-Amand-les-Eaux et sur le site « Collinière » avec deux lignes de bus :

- la ligne 12 : Saint Amand Collinière / Anzin Hôtel de ville
- la ligne 121 : Saint Amand Thermal / Saint Amand Parc d'activités Moulin Blanc.

Néanmoins **une partie du site (rue de la Collinière et rue du Limon) n'est pas desservie par les transports en commun.**

Le réseau TER du Nord-Pas-de-Calais est représenté sur Saint-Amand-les-Eaux avec un **pôle d'échange attractif**, localisé à environ 1,5 kilomètre du quartier prioritaire « Collinière ». La gare SNCF se situe plus particulièrement sur trois lignes du réseau :

- la ligne 16 : Jeumont-Aulnoye-Valenciennes-Lille
- la ligne 17 : Charleville-Hirson-Lille
- la ligne 20 : Cambrai-Valenciennes-Lille

Au regard des dessertes sur ces trois lignes TER, le temps de trajet au départ de la gare de Saint-Amand-les-Eaux vers :

- Valenciennes est d'environ 10 minutes,
- Aulnoye-Aymeries est d'environ 20 minutes,
- Lille est d'environ 40 minutes,

De plus, d'après les fiches horaires de la SNCF, sur ces trois lignes, nous relevons :

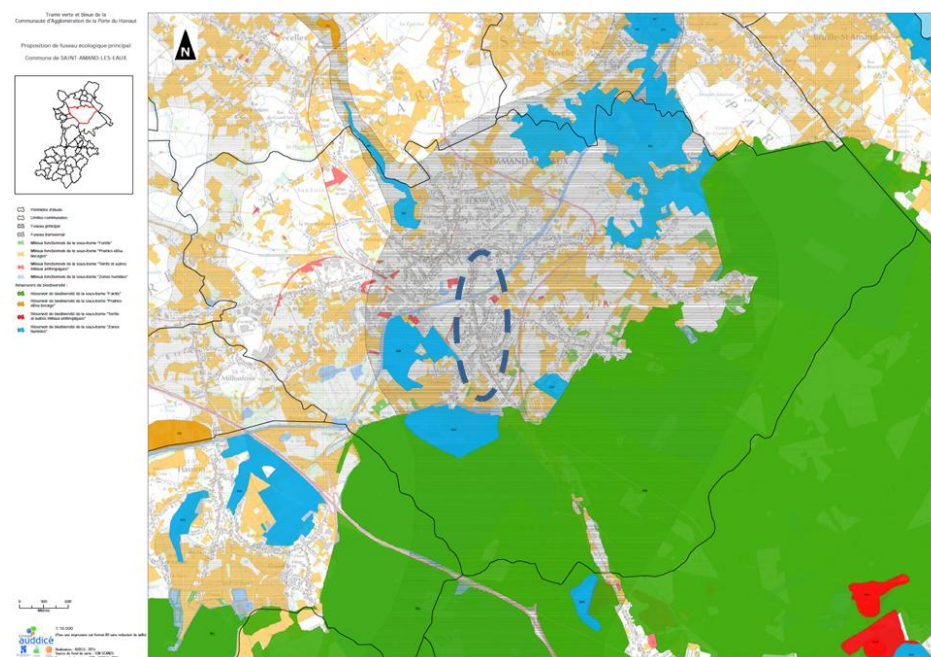
- environ 30 trains circulent tous les jours de la semaine, avec une fréquence plus importante en heures de pointe,
- environ 20 trains le samedi,
- environ 12 trains le dimanche et jours fériés.

II.3. LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES QUALITES PAYSAGERES

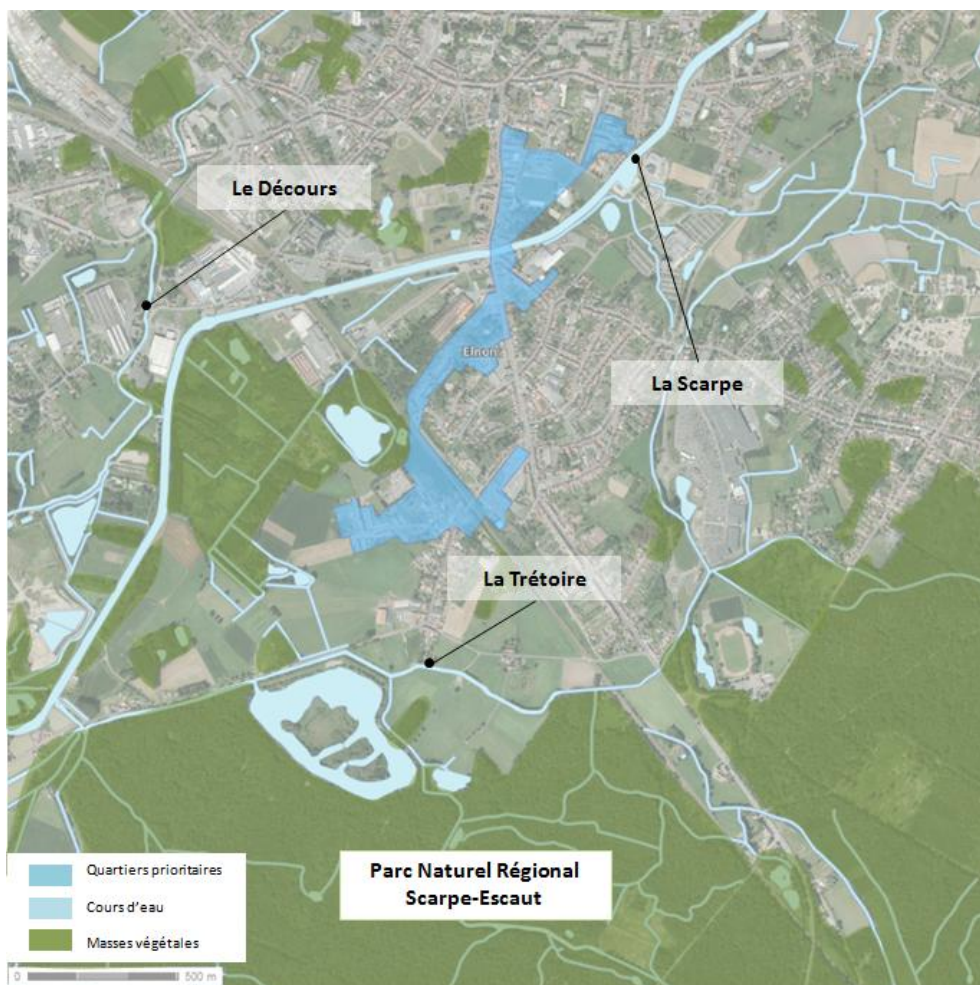
Au regard de la trame verte et bleue, le site Collinière, situé au cœur du tissu urbain, intègre peu de zones aux spécificités écologiques.

Néanmoins, la commune est intégrée au « Parc Naturel Régional » et regroupe des réservoirs de biodiversité, **à proximité immédiate du site :**

- La **forêt domaniale Raismes – Saint Amand – Wallers** au Sud,
- Des zones humides et cours d'eau, avec :
 - **La Scarpe, qui traverse le site,**
 - **La Trétoire, au sud,**
 - **De vastes zones humides, au sud** (en bleu sur la carte ci-dessous)



Source : CAPH



La Scarpe



II.4. LE PATRIMOINE REMARQUABLE

Le quartier de la Collinière ne comporte pas de patrimoine classé à l'Unesco.

La ville de Saint Amand les Eaux identifie plusieurs éléments de patrimoines remarquables sur la commune :

- La tour Abbatiale
- Echevinage
- Fonds patrimonial "Serge Moriamez"
- Vestiges de l'Abbaye et représentations
- Ancien corps de garde (OT)
- Théâtre
- Maison Louise de Bettignies
- Patrimoine rendant hommage aux personnalités
- Edifices religieux
- Patrimoine divers
- Patrimoine thermal
- Patrimoine industriel
- Patrimoine naturel



Tour Abbatiale



Théâtre



Echevinage



Eglise Saint Martin



Les thermes

III.LE SITE AU REGARD DES PROJETS ET POTENTIALITES

III.1. LES COMPOSANTES DU SITE

Le quartier prioritaire Collinière à Saint-Amand-les-Eaux est composé de multiples sous ilots sans cohérence urbaine d'ensemble. Comme vu au regard du maillage viaire, ces ilots ne sont pas nécessairement joints et constituent des sous ensembles sans liens les uns avec les autres. De fait, pour décrire les composantes du site, nous pointons :

Sur le centre ville au nord de la Scarpe :

- La présence d'équipements, notamment avec le centre Hospitalier (1)
- La résidence Denis Cordonnier, un ensemble d'habitat collectif de Partenord Habitat (2)
- De l'habitat individuel diffus le long de la route de Valenciennes (3)
- Le parc de la Scarpe (4)
- Le jardin des Hamaïdes (5)
- La friche industrielle Les Archives (6)

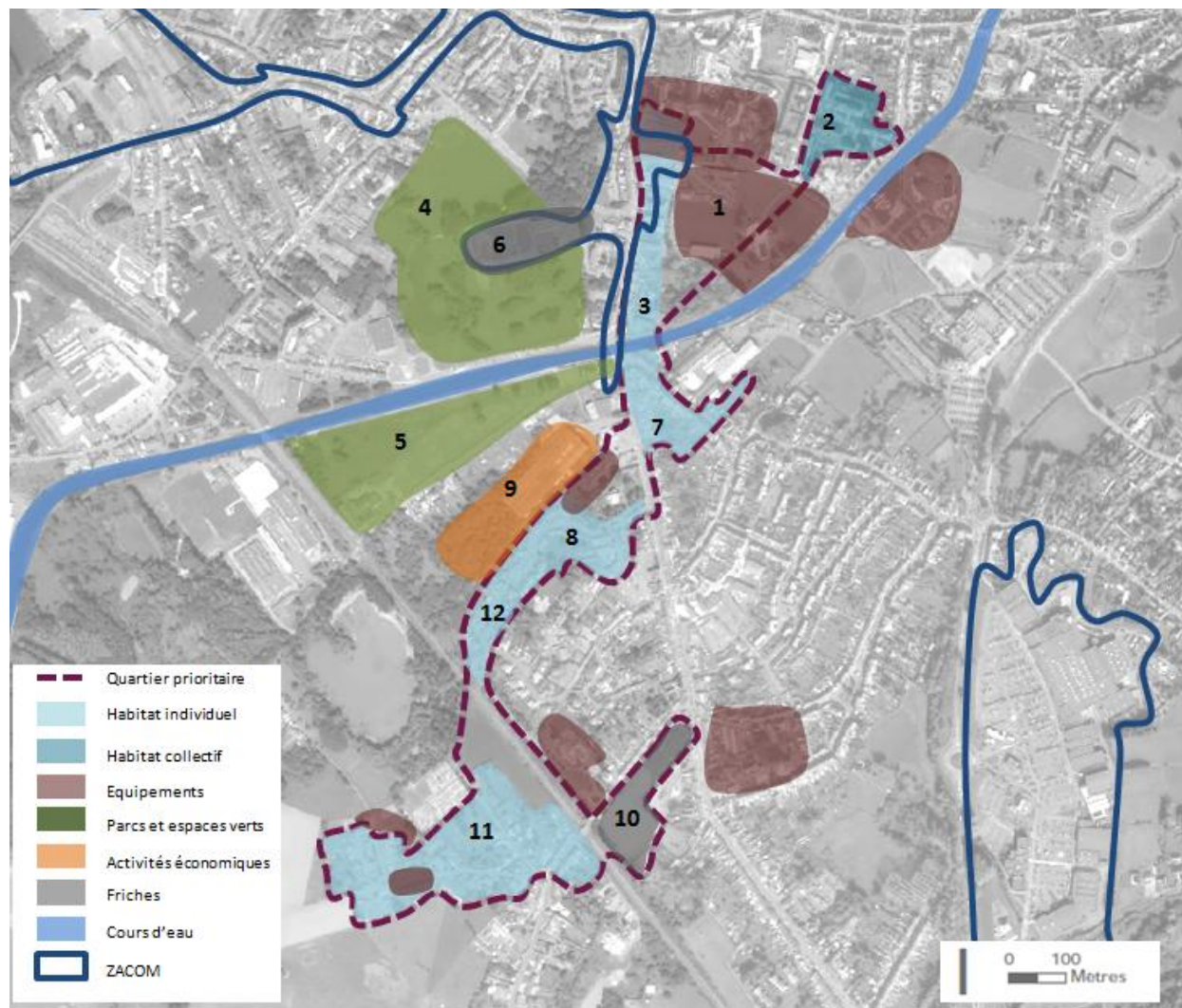
Sur le Moulin des Loups au sud de la Scarpe :

- De l'habitat individuel diffus le long des rues Henri Durre et Roger Salengro (7)
- La résidence Albert Lambert, ensemble d'individuels et de collectifs dont un foyer SA du Hainaut (8)
- A noter la présence d'une friche à proximité immédiate du site (9)

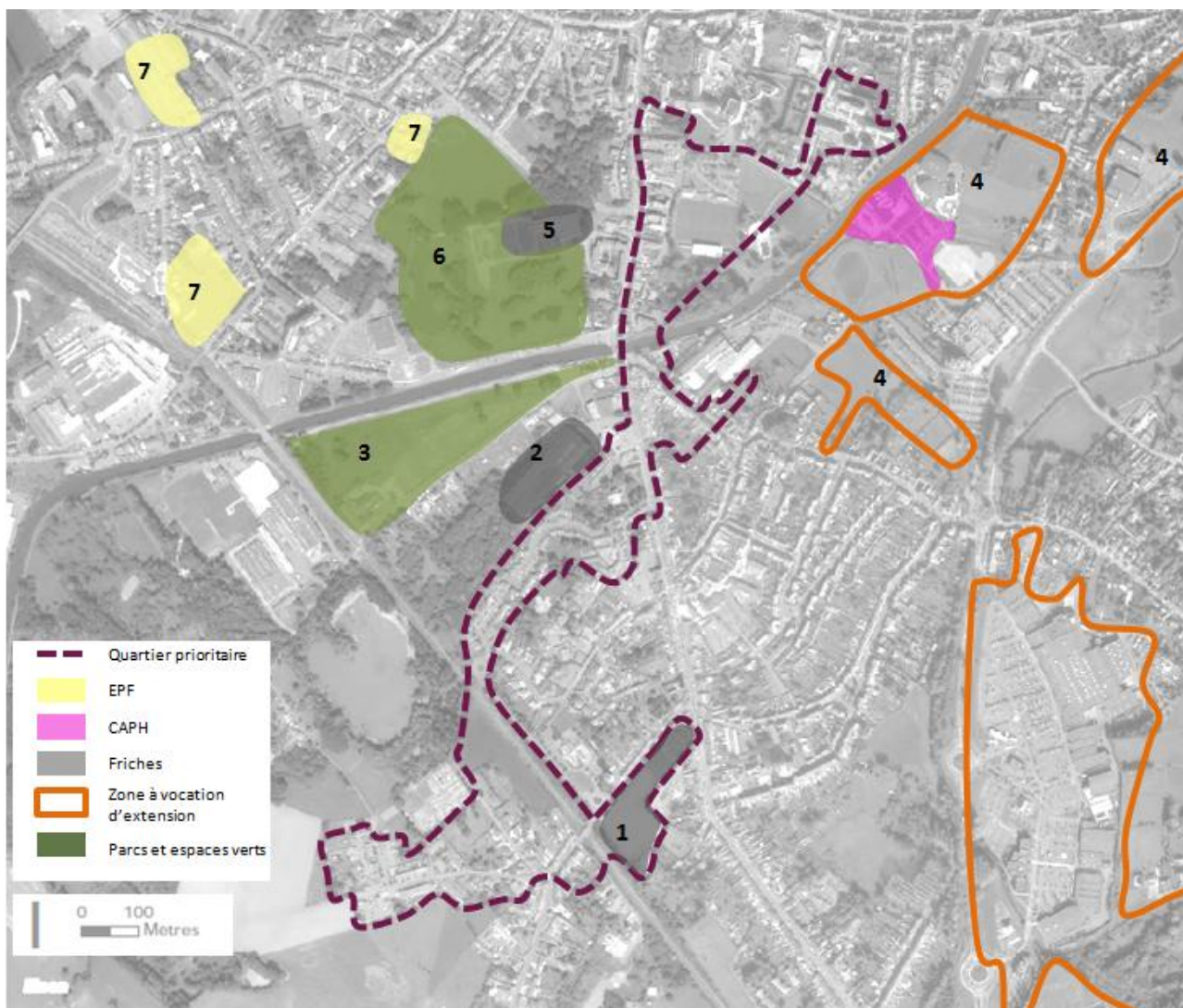
Sur le Moulin des Loups vers la rue de la collinière

- La friche Leclerc, au sud du site (10)
- La cité du Limon (11)
- La résidence du Moulin des Loups de Partenord (accessible par voie piétonne uniquement la résidence Albert Lambert) (12)

Mais aussi des zones d'équipements et services réparties sur le site et ses abords (cf. état des équipements et services).



III.2. REGARD SUR LE POTENTIEL FONCIER



Source : Etude compte foncier CAPH

Cette partie présente le foncier ou les parcelles identifiées pour des projets potentiels. Sont présentés :

- Le foncier maîtrisé par l'Etablissement Public Foncier (EPF),
- Le foncier maîtrisé par la CAPH,
- Les zones à vocation d'extension.

En complément, et de manière non exhaustive sur la base de l'entretien réalisé avec la commune, nous pointons :

- Les « friches » ou « dents creuses sans vocation » (maîtrisées ou non) qui interrogent quant à leur devenir,
- Les parcelles sur lesquelles des projets de constructions sont envisagés, voire à l'étude.

Au regard de la carte ci-contre et de l'entretien réalisé avec la commune de Saint Amand les Eaux, plusieurs potentialités foncières apparaissent :

- (1) La friche Leclerc, foncier communal rattaché au quartier prioritaire
- (2) Le site Railtech dont la vocation à venir est à définir.
- (3) Le parc des Hamaïdes pointé comme un site à enjeux (vocation à définir).

A l'est du site, des zones à vocation d'extension sont identifiées (4) notamment à proximité du centre nautique intercommunal

Au Nord de la Scarpe :

- (5) L'ancien bâtiment des archives, bâtiment industriel destiné à être reconverti en logement de standing
- (6) Le parc de la Scarpe, sur lequel un projet de requalification est à l'étude
- (7) Plusieurs sites EPF situés près de la gare SNCF. Un projet immobilier voit actuellement le jour rue Barbusse avec 110 logements dont 10 en accession et 100 en locatif. Une opération de 40 logements est en cours par SIA Habitat.

« De l'autre côté de la Scarpe, il y a un potentiel de développement de projets. Et au sud du site des Hamaïdes, il y a le gros bâtiment qui appartient à Railtech et qu'on essaye de maîtriser avec l'EPF. Lidl a le projet de l'acheter, ils veulent se rapprocher du centre. Ils sont en négociation avec Railtech. La mairie y est favorable. »

III.3. ETAT DE LA DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET DES PROJETS

Nous repérons des projets à l'étude sur ou à proximité du site. Ces projets constituent des opportunités pour « raccrocher » les sous ilots en géographie prioritaire, l'un des enjeux étant la **mise en cohérence de ceux-ci dans un projet urbain d'ensemble**.

Sur le site :

- Sur le **site maîtrisé de la friche Leclerc**, un workshop a été réalisé en vue d'étudier les hypothèses de programmation et d'aménagement.

(Document non récupéré ne permettant pas de faire état des réflexions)

Aux abords du site :

- De part et d'autre de la Scarpe :
 - o Le parc de la Scarpe et l'aménagement de l'ancien bâtiment des archives (reconversion en lofts).
 - o Le parc des Hamaïdes

Des projets d'aménagement et développement en zone habitat sur les sites maîtrisés par l'EPF sont en cours d'élaboration.

III.4. LA MOBILISATION DES CLAUSES D'INSERTION

Le tableau ci contre présente les opérations réalisées du 01/01/2011 au 31/05/2015 sur lesquelles des heures d'insertion ont été appliquées.

Ainsi, au total sur **2 opérations réalisées depuis 2011 sur la ville de St Amand sur le quartier QPV Collinière, 806 heures d'insertion ont été effectuées pour un total de 6 participants**.

Sur la base des informations transmises en juin 2015 au service emploi de la CAPH par les donneurs d'ordre, les opérations suivantes sont identifiées comme des opérations à venir qui mobiliseront des heures d'insertion bénéficiant en priorité aux territoires en géographie prioritaires :

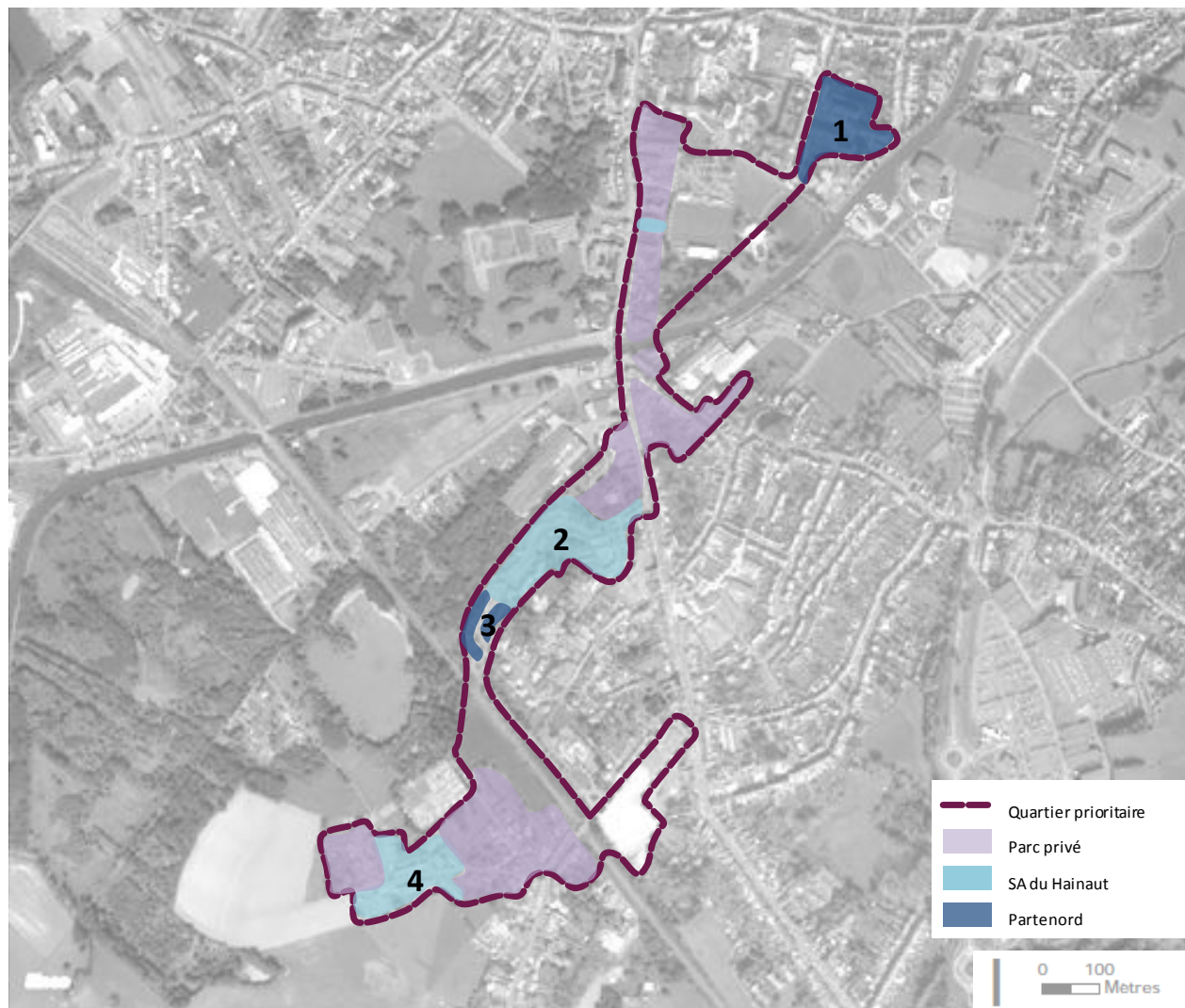
- Ville de Saint-Amand-les-Eaux : Aménagement des espaces publics cité Denis Cordonnier

Maitre d'Ouvrage	Opération	Heures d'insertion Réalisées	Nombre de Participants
Ville de St Amand	Aménagement des espaces publics cité Denis Cordonnier	456	2
Ville de St Amand	Démolition du site Leclerc	350	4
Ensemble		806 heures	6 participants

Source Service emploi de la CAPH

IV. REGARD SUR L'HABITAT

IV.1. DONNEES DE CADRAGE SUR LE PERIMETRE QPV



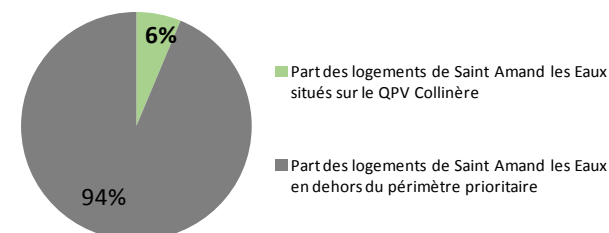
Le quartier prioritaire Collinière est composé de **514 logements**, ce qui représente 6% de l'ensemble du patrimoine de la commune de Saint Amand les Eaux.

Le quartier prioritaire Collinière se distingue également par **une part importante de logements privés (55%)**, représenté en mauve sur la cartographie ci-joint. Ces logements sont répartis sur l'ensemble du quartier.

232 logements sociaux sont recensés sur le périmètre (source : données RPLS 2014), via la présence de deux bailleurs : SA du Hainaut et Partenord Habitat.

- (1) : la **résidence Denis Cordonnier** (Partenord Habitat)
- (2) : **Albert Lambert** (SA du Hainaut)
- (3) : le **Moulin des Loups** (Partenord Habitat)
- (4) : la **cité du Limon** (parc privé et SA du Hainaut)

SAINT AMAND LES EAUX : PART DES LOGEMENTS EN QPV COLLINIÈRE SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE



REPARTITION DES LOGEMENTS EN 2011

Territoire	Logements en 2011	Résidences principales en 2011	Résidences secondaires et logements occasionnels en 2011	Logements vacants en 2011	Maisons en 2011	Appartements en 2011
Collinière - Iris Moulin des loups	1521 (100%)	1406 (92,4%)	6 (0,4%)	109 (7,2%)	1451 (95,4%)	68 (4,5%)
Collinière - Iris centre 3	795 (100%)	738 (92,8%)	3 (0,4%)	54 (6,8%)	390 (49,1%)	399 (50,2%)
Collinière - Iris centre 2	1818 (100%)	1670 (91,8%)	5 (0,3%)	142 (7,8%)	859 (47,2%)	958 (52,7%)
Ville de Saint Amand les Eaux	7543 (100%)	6978 (92,5%)	72 (1%)	493 (6,5%)	5419 (71,8%)	2113 (28%)
CAPH	62497 (100%)	57937 (92,7%)	255 (6,9%)	4295 (6,9%)	54577 (87,3%)	7752 (12,4%)

Source : INSEE recensement 2011.

IV.2. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DE LOGEMENTS

Les données exploitées dans cette partie visent à poser un état de l'offre de logements à l'échelle du quartier prioritaire.

Les données et échelles existantes ne nous permettent pas de disposer de données précises sur les logements situés sur les nouveaux périmètres en géographie prioritaire. Nous avons donc croisé plusieurs sources de données :

- Les données MAJIC III en date du 31/12/2013, exploitées par la CAPH,
- Les données RPLS sur le patrimoine social 2014 exploitées par la CAPH,
- Les données INSEE 2011,
- Les données des bailleurs Maisons et Cités, SIA Habitat et SA du Hainaut.

Certains écarts peuvent apparaître entre les données issues des différentes sources.

Quelques données de référence à l'échelle de la commune de Saint Amand les Eaux

En 2011, sur la base du recensement INSEE, la ville de Saint Amand les Eaux comptabilise **7543 logements, dont 6978 résidences principales.**

72 % de l'ensemble des logements de la commune sont des logements individuels et 28% sont des logements collectifs.

Au regard du statut d'occupation, les résidences principales de la ville de Saint Amand les Eaux se répartissent de la manière suivante :

- 53% sont des logements occupés par des propriétaires,
- 46% sont occupés par des locataires (parc privé et parc social),

L'iris Moulin des Loups concentre une proportion plus élevée de maisons individuelles (95.4%) par comparaison aux deux autres iris correspondant au quartier prioritaire de la Collinière (49.1% sur l'iris centre 3 et 47.2% sur l'iris centre 2)

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2011 :

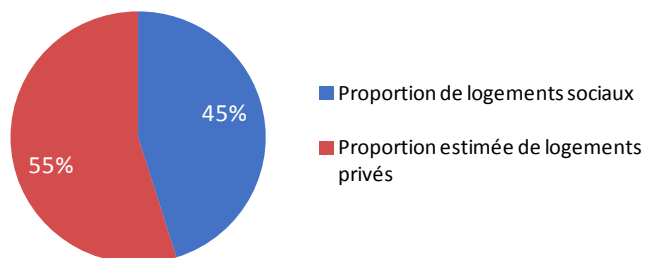
- 56.2% des résidences principales sont occupées par des propriétaires.
- 41.6% des résidences principales sont occupées par des locataires.
- 2.2% sont des logements occupés gratuitement

REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION EN 2011

Territoire	Résidences principales en 2011	Résidences principales occupées par des propriétaires en 2011	Résidences principales occupées par des locataires en 2011	Résidences principales HLM louée vide en 2011	logé gratuit en 2011
Collinière - Iris Moulin des loups	1406	867 (62%)	519 (37%)	187 (13%)	19 (1%)
Collinière - Iris centre 3	738	224 (30%)	511 (69%)	356 (48%)	3 (0%)
Collinière - Iris centre 2	1670	516 (31%)	1124 (67%)	353 (21%)	30 (2%)
Ville de Saint Amand les Eaux	6978	3674 (53%)	3179 (46%)	1514 (22%)	125 (2%)
CAPH	57937	33459 (58%)	23099 (40%)	10828 (19%)	1378 (2%)

Source : INSEE recensement 2011.

RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LE TYPE DE PARC SUR LE QPV COLLINIÈRE



REPARTITION DES LOGEMENTS PAR BAILLEUR ET PAR CITE, ET SELON LA NATURE DES LOGEMENTS

Bailleur	Cité	Nombre total de logements	Nombre de logements individuels	Nombre de logements collectifs
Partenord	Moulin des loups	20	20	0
Partenord	Denis Cordonnier	72	0	72
SA du Hainaut	Oiseaux 1	40	40	0
SA du Hainaut	Oiseaux 2	14	14	0
SA du Hainaut	Alouettes	4	4	0
SA du Hainaut	Albert Lambert Foyer	16	16	0
SA du Hainaut	Albert Lambert Ind	45	45	0
SA du Hainaut	Rue de Valenciennes	21	0	21
Total des logements		232	139	93
		100%	60%	40%

Source : RPLS 2014

Les numéros (par exemple Oiseaux 1et 2) correspondent à des périodes de construction différentes au sein d'une même cité.

A l'échelle du quartier en géographie prioritaire

Le quartier prioritaire de la Collinière recense environ **514 logements** (source : données MAJIC III en date du 31/12/2013), ce qui représente 6% du patrimoine de la commune de Saint Amand les Eaux.

En tendance, **55% du patrimoine présent sur le quartier prioritaire est du patrimoine privé.**

Sur la base des données MAJIC III, et au regard du statut d'occupation des logements, nous repérons :

- 103 propriétaires occupants,
- 132 locataires du parc privé.

Zoom sur le patrimoine social du QPV

Sur la base des données RPLS, le quartier prioritaire Collinière compte environ **232 logements sociaux** :

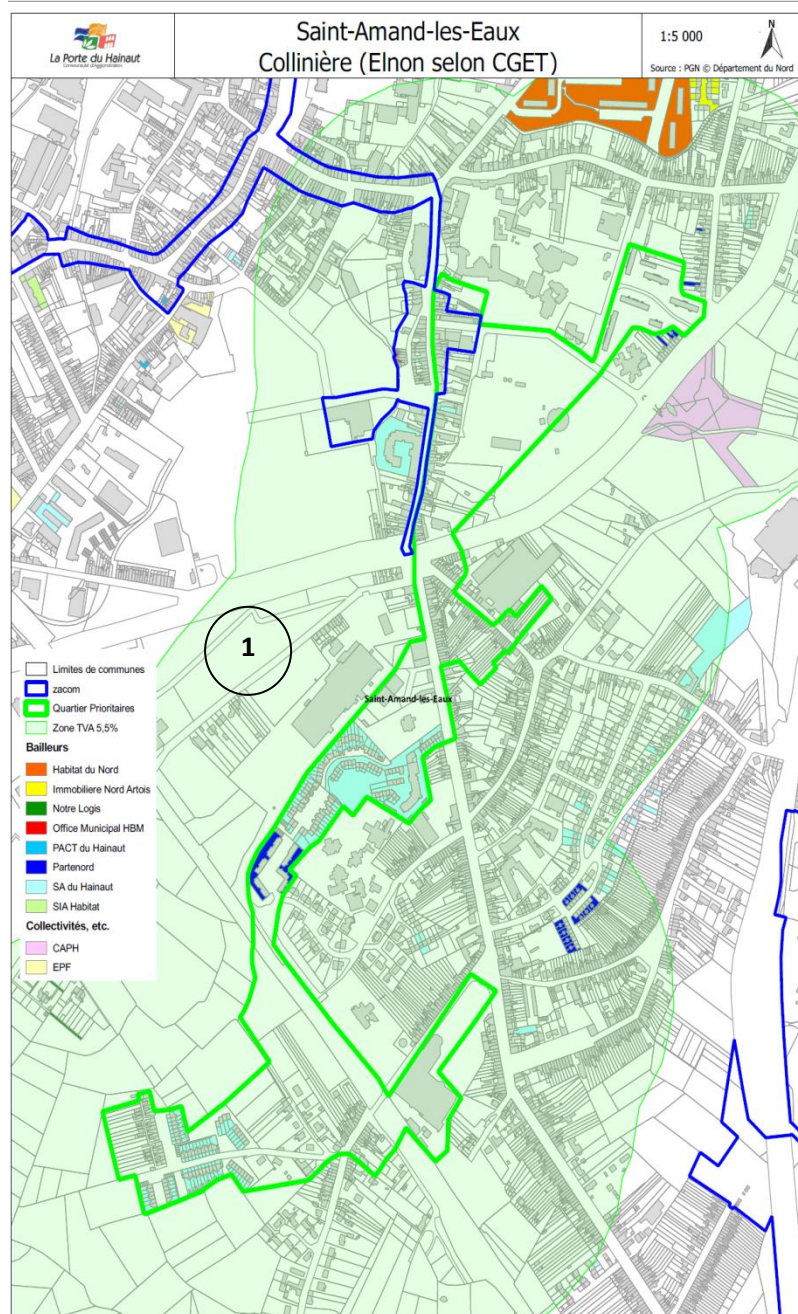
- 139 logements sont des logements individuels (soit 60% du patrimoine social).
- 93 logements sont des logements collectifs (soit 40% du patrimoine social).

Les 232 logements sociaux se répartissent selon **deux bailleurs** :

- 140 logements appartiennent à la SA du Hainaut (dont 72 logements collectifs et 20 logements individuels)
- 92 logements appartiennent à Partenord Habitat (dont 119 logements individuels et 21 logements collectifs).



Rue Albert Lambert



Le patrimoine de la SA du Hainaut se situe à proximité de la rue Albert Lambert :

- 16 logements au foyer Albert Lambert
- 45 logements individuels
- 21 logements collectifs rue de Valenciennes.

La SA du Hainaut dispose également de 58 logements individuels situés sur la cité du Limon. En date de mai 2015, la SA du Hainaut identifie 137 logements, 53 places dans le cadre du foyer et 79 garages/parkings.

Partenord Habitat possède 92 logements sur le quartier.

- 72 logements collectifs sur la résidence Denis Cordonnier au nord du site,
- 20 logements individuels sur le Moulin des Loups.



Résidence Denis Cordonnier

IV.3. LES PROJETS HABITAT

Sur la base des éléments mis à disposition, nous ne pointons pas de projets programmés ou en réflexion sur le quartier prioritaire de la Collinière.

A noter, à proximité du quartier prioritaire, un site est à l'étude par un promoteur pour la réalisation d'habitat en accession libre et sociale (1).

V. REGARD SUR LA POPULATION

LA POPULATION DES QUARTIERS EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA CAPH

Nom du quartier prioritaire	Population en géographie prioritaire	Nombre de ménages estimé	Part des personnes de moins de 14 ans	Part des ménages de 6 personnes et plus	Part des ménages monoparentaux avec jeunes enfants uniquement
Centre	13980	5298	25,2%	7,6%	6,7%
Boulevard De La Liberté	3440	1311	23,3%	5,3%	9,0%
Schneider	2290	853	26,9%	7,7%	7,6%
Couture Savonnerie	1200	457	20,6%	4,8%	4,2%
Gambetta	1243	469	24,7%	8,5%	3,4%
Sabatier	2820	1091	21,9%	5,9%	5,4%
Brunehaut	1271	487	20,0%	6,3%	4,2%
Elnon	1436	602	23,9%	4,4%	8,9%
Collinière	1106	463	20,2%	5,0%	4,5%
Arenberg	1750	682	21,0%	8,3%	3,6%

V.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU SITE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

Suite au décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014, des indicateurs clés de la politique de la ville – issus du dispositif Revenus Fiscaux Localisés 2011 – sont mis à disposition par l'INSEE sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville 2015.

Le quartier en géographie prioritaire de la Collinière regroupe une **population de 1106 habitants, répartis en 463 ménages** (estimation réalisée par les services de la CAPH). Cela représente 4% de la population totale résidant en géographie prioritaire sur l'ensemble de la CAPH.

Ce quartier se démarque des autres quartiers retenus en politique de la ville avec des indicateurs « plus favorables » :

- 20.2% de la population est âgée de moins de 14 ans,
- Une des parts les plus faibles de ménages monoparentaux avec jeunes enfants (4.5%),
- Un revenu médian en 2011 de 10 100 euros,
- La part de bas revenus la plus faible après celle du quartier Arenberg (22%)

L'indicateur de dispersion est de 92.7 pour le quartier de la Collinière.

Définitions :

L'indicateur de dispersion est le rapport entre l'écart interquartile (troisième quartile moins premier quartile) à la médiane, exprimé en %.

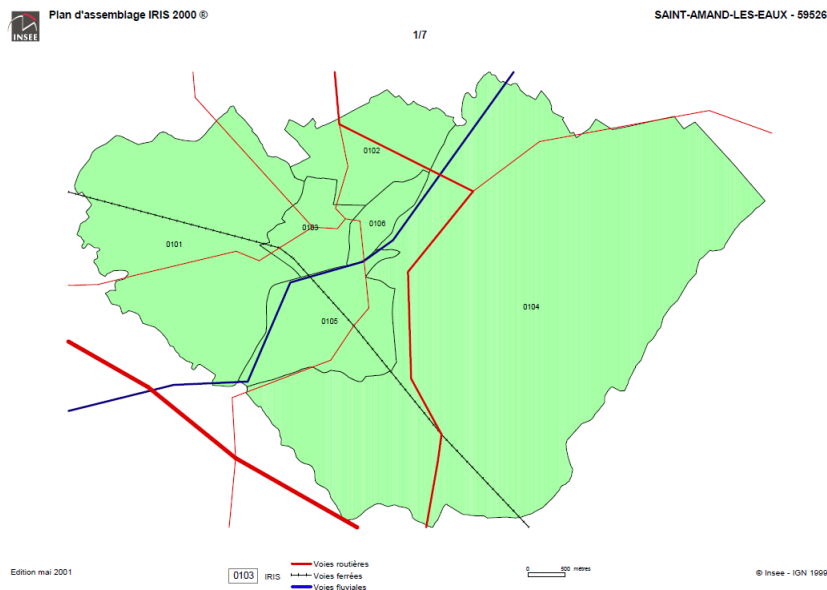
Part des bas revenus : part de la population vivant sous le seuil de bas revenus.

Le seuil de bas revenus repose sur une définition statistique. La définition du seuil et son calcul au niveau national ont été revus en 2006. Le seuil de bas revenus est fixé dorénavant à 60 % du niveau de vie médian pour se rapprocher des standards européens.

LES REVENUS DES MENAGES

Nom du quartier prioritaire	Revenu médian 2011	Seuil de bas revenu	Indicateur de dispersion du revenu (déclaré) par unité de consommation en 2011	Part des bas revenus en 2011	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage
Centre	8 000 €	10 700 €	135	38,7%	23,6%
Boulevard De La Liberté	8 400 €	10 700 €	120,9	34,2%	26,3%
Schneider	8 700 €	10 700 €	118,6	37,1%	27,0%
Couture Savonnerie	10600	10700	88	24,3%	24,5%
Gambetta	9 000 €	10 700 €	101,7	30,5%	29,3%
Sabatier	10 700 €	10 700 €	87,4	24,7%	23,4%
Brunehaut	9 700 €	10 700 €	89,5	25,1%	24,4%
Elnon	9 100 €	11 500 €	98,2	27,4%	25,5%
Collinière	10 100 €	11 500 €	92,7	22,0%	22,6%
Arenberg	10 500 €	10 700 €	81,5	17,0%	24,6%

Source : INSEE, Revenus fiscaux Localisés



V.2. EN COMPLEMENT, QUELQUES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES (ECHELLE IRIS)

Les analyses suivantes se basent sur les données transmises par le CGET à l'échelle IRIS, dans le cadre du diagnostic territorial réalisé (KIT de données sexuées).

Des précautions sont à prendre, car les périmètres IRIS ne sont pas identiques aux découpages de la nouvelle géographie prioritaire.

Néanmoins, les données à l'échelle IRIS permettent de disposer de données sur l'activité, l'âge et la formation des populations.

Le quartier de la Collinière regroupe plusieurs IRIS :

- 66.9% de la surface du quartier prioritaire est contenu dans l'IRIS Moulin des Loups,
- 27.2% dans l'IRIS Centre 3,
- 5.9% dans l'IRIS centre 2.

Code	Nom du quartier prioritaire	Numéro de l'iris	Libellé de l'IRIS	Part de la surface du quartier prioritaire dans l'IRIS	Nombre d'habitants
QP059052	Collinière (Elnon selon le CGET)	595260105	Moulin des loups	66,9%	3347
QP059052		595260106	Centre 3	27,2%	1824
QP059052		595260103	Centre 2	5,9%	3395

REPARTITION DE LA POPULATION SELON LES AGES

	Collinière - Iris Moulin des loups	Collinière - Iris centre 3	Collinière - Iris centre 2	Ville de Saint Amand les Eaux	CAPH
0-14 ans	627 (19%)	289 (16%)	584 (17%)	3074 (18%)	33155 (21%)
15 - 29 ans	658 (20%)	346 (19%)	828 (24%)	3375 (20%)	29727 (19%)
30-44 ans	668 (20%)	338 (19%)	687 (20%)	3279 (20%)	30857 (20%)
45-59 ans	696 (21%)	311 (17%)	592 (17%)	3314 (20%)	31343 (20%)
60-74 ans	429 (13%)	290 (16%)	376 (11%)	2130 (13%)	19155 (12%)
75 ans et plus	269 (8%)	250 (14%)	328 (10%)	1525 (9%)	12793 (8%)
Nombre total d'habitants	3347 (100%)	1824 (100%)	3395 (100%)	16697 (100%)	157029 (100%)

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Une population plus âgée sur l'IRIS centre 3

30% de la population résidant sur l'IRIS centre 3 est âgée de plus de 60 ans (contre 21% sur les iris Moulin des loups, et centre 2). Cette proportion est également nettement supérieure à la moyenne communale (22%) et de l'EPCI (20%).

Les IRIS de la ville de Saint Amand des Eaux se distinguent des autres territoires retenus par une proportion plus faible de populations âgées de moins de 14 ans.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- La part de population âgée de moins de 14 ans est de 20%.
- La part de population âgée de plus de 75 ans est de 7%.

REPARTITION DES MENAGES SELON LA COMPOSITION FAMILIALE

	Collinière - Iris Moulin des loups	Collinière - Iris centre 3	Collinière - Iris centre 2	Ville de Saint Amand les Eaux	CAPH
Ménages 1 personne	431 (31%)	300 (40%)	685 (42%)	2144 (31%)	15806 (27%)
Ménages Couples sans enfant	366 (26%)	165 (22%)	388 (24%)	1803 (26%)	14765 (26%)
Ménages Couple avec enfant(s)	420 (30%)	170 (23%)	315 (19%)	1991 (29%)	19371 (34%)
Ménages familles monoparentales	152 (11%)	89 (12%)	196 (12%)	826 (12%)	6235 (11%)
Ménages Autres sans famille	34 (2%)	27 (4%)	47 (3%)	164 (2%)	1391 (2%)
Nombre de Ménages	1404	751	1632	6928	57568

Source : INSEE recensement 2010.

TAUX D'ACTIVITE DES 15-64 ANS

Territoire	Nombre d'actifs femmes âgées de 15 à 64 ans	Taux femmes (en %)	Nombre d'actifs hommes âgés de 15 à 64 ans	Taux hommes (en)
Collinière - Iris Moulin des loups	700	66,5%	842	75,1%
Collinière - Iris centre 3	355	62,3%	385	73,3%
Collinière - Iris centre 2	818	68,5%	886	83,6%
Ville de Saint Amand les Eaux	3554	64,0%	3986	75,5%
CAPH	29470	58,1%	36820	74,2%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Une plus forte concentration de ménages d'une personne sur les iris centre de Saint Amand les Eaux

En 2010, la ville de Saint Amand les Eaux comptabilise 31% de ménages composés d'une personne, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de l'EPCI (+4 points).

Les IRIS centre 2 et centre 3 se distinguent avec des proportions plus élevées, respectivement 42% et 40% soit environ 10 points de plus qu'à l'échelle de la commune.

L'iris Moulin des loups concentre, quant à lui, une proportion plus élevée de couples avec ou sans enfant ; 30% des ménages sont des couples avec enfants, contre 23% sur l'iris centre 3 et 19% sur l'iris centre 2.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- *La part des ménages d'une personne est de 30.5%*
- *La part des couples sans enfants est de 25.9%*
- *La part des couples avec enfants est de 31.1%*
- *La part de familles monoparentales est de 10%*

Plus de 2/3 de la population âgée de 15 à 64 ans en activité

En 2010, 64% des femmes de 15 à 64 ans habitant la commune de Saint Amand les Eaux sont présentes sur le marché du travail (soit parce qu'elles ont un emploi, soit parce qu'elles en recherchent un).

C'est supérieur de 5,9 points à la moyenne de la Communauté d'agglomération.

Les IRIS Moulin des loups et centre 2 ont des taux d'activité féminin supérieurs à la moyenne communale avec respectivement 66.5% et 68.5% (soit + 8,4 points et + 10.4 points).

Le constat est similaire concernant le taux d'activité masculin : 75.5% des hommes sont présents sur le marché du travail, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne sur l'EPCI (+1.3 point).

L'iris centre 2 se démarque particulièrement avec un taux d'activité masculin de 83.6%.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- *Le taux d'activité féminin est de 62.1%.*
- *Le taux d'activité masculin est de 73.9%*

TAUX D'EMPLOI DES 15- 64 ANS (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes en emploi (15-64 ans)	%	Nombre d'hommes en emploi (15-64 ans)	%
Collinière - Iris Moulin des loups	460	69,8%	589	79,3%
Collinière - Iris centre 3	227	70,3%	245	76,6%
Collinière - Iris centre 2	499	68,6%	588	80,0%
Ville de Saint Amand les Eaux	2957	53,2%	3432	65,0%
CAPH	23788	46,9%	30592	61,7%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

TAUX D'EMPLOI DES 15- 24 ANS (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes en emploi (15-24 ans)	%	Nombre d'hommes en emploi (15-24 ans)	%
Collinière - Iris Moulin des loups	44	23,8%	53	26,2%
Collinière - Iris centre 3	42	29,0%	39	36,9%
Collinière - Iris centre 2	111	38,6%	100	51,7%
Ville de Saint Amand les Eaux	338	28,8%	377	35,1%
CAPH	2304	23,0%	3102	30,6%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

TAUX DE CHOMAGE (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de chômeurs femmes (15-64 ans)	%	Nombre de chômeurs hommes (15-64 ans)	%
Collinière - Iris Moulin des loups	120	17,1%	157	18,6%
Collinière - Iris centre 3	56	15,8%	62	16,2%
Collinière - Iris centre 2	157	19,2%	135	15,2%
Ville de Saint Amand les Eaux	597	16,8%	554	13,9%
CAPH	5682	19,3%	6227	16,9%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Des taux d'emploi particulièrement élevés

En 2010, 53.2% des femmes et 65% des hommes de 15 à 64 ans vivant à Saint Amand les Eaux sont en emploi, ce qui est supérieur à la moyenne de la CAPH (respectivement +6.3 points et +3.3 points).

Les taux d'emploi féminin et masculin sont nettement plus élevés sur les IRIS concernés par le quartier prioritaire de la Collinière :

- Un taux d'emploi féminin compris entre 68.6% et 70.3% (contre 53.2% sur la commune et 46.9% sur la CAPH),
- Un taux d'emploi masculin compris entre 76.6% et 80% (contre 65% sur la commune et 61.7% sur la CAPH).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- Le taux d'emploi féminin est de 52%.
- Le taux d'emploi masculin est de 62.9%.

Des taux d'emploi chez les jeunes nettement plus élevés sur l'iris centre 2

En 2010, 38.6% des femmes de moins de 25 ans sont en emploi, soit + 9.8 points par comparaison à l'ensemble de la commune.

Chez les jeunes hommes, le taux d'emploi dépasse les 50% sur cet iris centre 2.

A l'inverse, les taux d'emploi sont relativement faibles sur l'iris Moulin des loups (avec respectivement des taux d'emploi de 23.8% pour les femmes et 26.2% pour les hommes).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- Le taux d'emploi féminin est de 25%.
- Le taux d'emploi masculin est de 30.6%.

Des taux de chômage dans la moyenne régionale

En 2010, 16.8% des femmes âgées de 15 à 64 ans vivant sur la commune de Saint Amand les Eaux présentes sur le marché du travail sont à la recherche d'un emploi, soit 2.5 points de moins par rapport à la moyenne sur la communauté d'agglomération.

Constat identique chez les hommes avec un taux de chômage de 13.9% sur la commune (soit 3 points inférieurs à la moyenne de l'EPCI).

Le taux de chômage masculin est légèrement inférieur à la moyenne régionale (-0.9 points).

Au regard de cet indicateur, les écarts sont faibles entre les différents IRIS.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- Le taux de chômage des femmes est de 16.2%.
- Le taux de chômage des hommes est de 14.8%.

PART DES NON DIPLOMES PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes non diplômées	%	Nombre d'hommes non diplômés	%
Collinière - Iris Moulin des loups	360	27,3%	279	23,0%
Collinière - Iris centre 3	299	38,8%	175	28,7%
Collinière - Iris centre 2	306	21,4%	217	19,0%
Ville de Saint Amand les Eaux	1678	25,3%	1113	19,7%
CAPH	15350	25,9%	10975	21,0%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Une part de non diplômés plus élevée sur l'iris centre 3

En 2010, 38.8% des femmes de 15 ans et plus ayant achevé leur scolarité et vivant sur l'iris centre 3 ne sont titulaires d'aucun diplôme, ce qui est nettement supérieur à la moyenne communale (+13.5 points).

Le constat est identique chez les hommes : 28.7% sont sans diplôme, soit 9 points de plus que sur l'ensemble de la commune de Saint Amand les Eaux.

L'iris moulin des loups connaît également une part de non diplômés supérieure à la moyenne communale et de l'EPCI.

La part de non diplômés sur Saint Amand les Eaux se situe en dessous de la moyenne de l'EPCI.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- 21.7% des femmes ne sont titulaires d'aucun diplôme,
- 18.4% des hommes ne sont titulaires d'aucun diplôme.

PART DES HAUTS NIVEAUX DE FORMATION PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	%	Nombre d'hommes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	%
Collinière - Iris Moulin des loups	80	6,1%	73	6,0%
Collinière - Iris centre 3	54	7,0%	43	7,1%
Collinière - Iris centre 2	171	12,0%	135	11,9%
Ville de Saint Amand les Eaux	576	8,7%	560	9,9%
CAPH	3309	5,6%	3408	6,5%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Une part plus élevée de hauts niveaux de formation sur Saint Amand les Eaux

En 2010, 8.7% des femmes de 15 ans et plus ayant achevé leur scolarité et vivant à Saint Amand les Eaux sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long (soit 3.1 points de plus que sur l'ensemble de l'agglomération).

La proportion atteint quasiment les 10% chez les hommes (soit 3.4 points de plus que sur l'agglomération).

Ces proportions de hauts niveaux de formation s'inscrivent dans les tendances régionales.

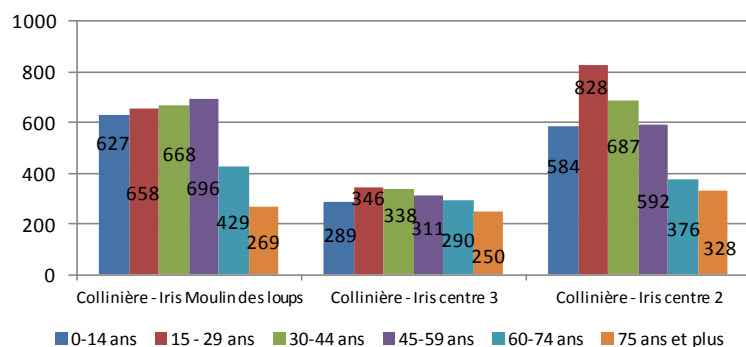
L'iris centre 2 se distingue particulièrement avec un taux de 12% chez les femmes et 11.9% chez les hommes.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

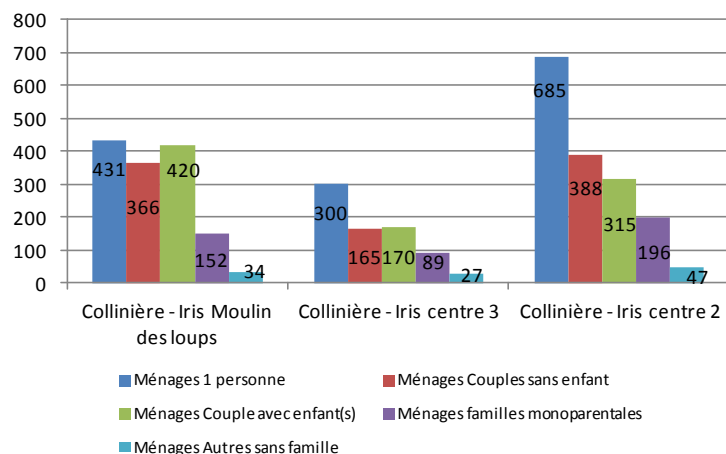
- 8.7% des femmes sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long.
- 10.6% des hommes sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long.

V.3. EN GUISE DE SYNTHÈSE, NOUS RETENONS SUR LE QUARTIER « COLLINIÈRE »

Répartition de la population sur les iris du QPV
Collinière selon l'âge en 2010



Répartition des ménages des iris (QPV Collinière) selon
la composition familiale en 2010



- Le quartier de la Collinière est le plus faiblement peuplé de l'ensemble des 10 sites en politique de la ville dans l'agglomération.
- Un **revenu médian de 10 100 euros en 2011**, (soit l'un des trois revenus médians les plus élevés).
- Une part de bas revenus faible par comparaison aux autres sites (22%, soit la deuxième proportion la plus faible après celle d'Arenberg).
- **Des indicateurs dans l'ensemble plus favorables par comparaison aux autres sites, même si l'inscription en Quartier Politique de la Ville traduit une présence de pauvreté.**

Mais aussi en tendance, à l'échelle des IRIS....

- Une population plus âgée sur l'iris centre 3 (14% de la population a plus de 75 ans).
- Des proportions plus faibles de moins de 14 ans sur l'ensemble des IRIS.
- Plus de 2/3 de la population est présente sur le marché du travail et les taux d'emploi sont élevés (féminin et masculin).
- L'iris centre 2 se démarque positivement au regard du taux d'emploi des jeunes plus élevé par comparaison aux autres IRIS.
- Une part de non diplômés plus élevée sur l'iris centre 3
- Sur l'iris centre 2 : 12% de la population est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur long.

VI. LES ENJEUX SOCIAUX DU SITE

Remarque méthodologique

Cette partie qualitative présente un regard croisé sur les populations du quartier politique de la ville par les acteurs rencontrés en entretiens : les élus et services de la commune, les chefs de projet politique de la ville, les travailleurs sociaux du département (assistantes sociales, équipes PMI et cadres thématiques) et les bailleurs sociaux.

Sans être nécessairement agrémenté par des effectifs ou des données statistiques, il s'agit de **mettre en exergue les éléments saillants qui – du point de vue qualitatif des acteurs de terrain- caractérisent le territoire** par comparaison à d'autres territoires/quartiers sur lesquels ils peuvent être amenés à travailler. Cet exercice permet de poser, sous un angle qualitatif les enjeux sociaux du territoire retenu en géographie prioritaire.

Nous faisons le choix, sans les hiérarchiser, de rendre compte des points de vue entendus...

Sur les sous secteurs du site Collinière nous avons entendu :

Denis cordonnier

« Le bâtiment en lui-même il y a beaucoup d'activités avec des problématiques parentalité et financières »

« Il y a beaucoup de problématiques de surendettement sur ce quartier »

« La résidence Denis Cordonnier, la ville a refait tous les extérieurs.... Ca vit bien Pas trop de délinquance... mais les revenus y sont très bas. Les gens y restent, il n'y a pas de mobilité, pas de rotation »

La rue Roger Salengro

« Là c'est le parc locatif privé. Il y a beaucoup d'activité dans cette rue avec des problématique de logement »

Le limon

« On a vu un changement positif avec un basculement par comparaison à il y a quelques années »

« C'est plus léger en activité Service social Départemental »

« Il y a eu un mouvement de population. Moi je trouve que la mixité elle s'est mise en œuvre »

« Il y a une mixité qui s'est remise en place »...

« Il n'y a pas grand chose côté FSL (hors traitement CCAS). C'est du locatif mieux entretenu avec moins de souci avec les charges »

« Des loyers qui ne sont pas donnés sur le Limon »

« Beaucoup d'assistantes maternelles sur le Limon »

« Le quartier de la Collinière, il y a beaucoup d'individuels sur le Limon. Il y a un enjeu de peuplement et une veille sur les nouveaux entrants »

Les autres résidences ou sous parties du quartier Collinière ne sont pas identifiées par les travailleurs sociaux du Département.

Du point de vue des services municipaux, globalement sur les sites en politique de la ville de Saint-Amand-les-Eaux nous avons entendu des sujets qui méritent d'être travaillés :

Sur l'insertion et l'emploi

« Un travail sur la mobilité avec le projet d'investissement du financement du permis a été engagé dans le cadre de la politique de la ville. »

Sur la Santé

« On veut continuer les projets VIF sur les enfants et l'obésité.

« Sur l'accès aux soins et à l'information, il y a un repérage à faire du public RSA avec des freins sur la santé ».

Sur la sécurité et la tranquillité et le vivre ensemble

« On a des actes de délinquance sur les bâtiments publics, il faut améliorer le repérage et les interventions rapide...une équipe SMIR (service municipal d'intervention rapide), créée il y a 10 ans pour l'espace public. Une équipe qui intervient maintenant sur les problèmes de voisinage. Ce sont des médiateurs. »

« Sécuriser et maintenir la propreté des grands ensembles et espaces publics sur la Collinière, sur Barbusse...avec des équipes de médiateurs pour sensibiliser...organiser aussi un concours du type « Quartier fleuri ». »

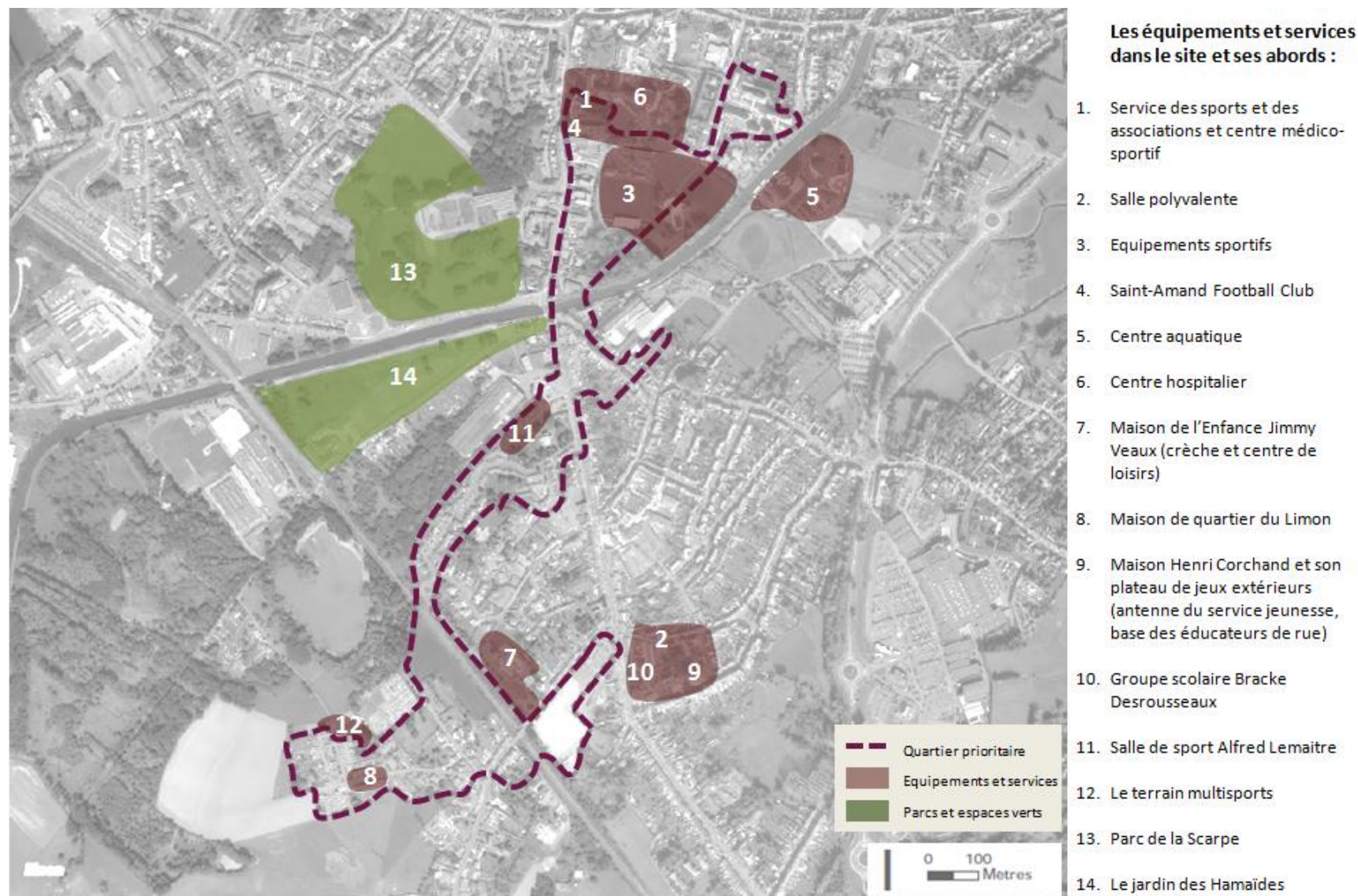
« L'enjeu est de sécuriser les lieux publics et les grands ensembles. On se pose la question des vidéos surveillances sur les équipements »

Sur le vieillissement

« Un autre enjeu : maintenir le lien sociale des personnes âgées isolées. On a des aides ménagères chez les plus de 75 ans pour repérer et connaître leurs besoins. Et pour favoriser le maintien à domicile, avec le CCAS. »

VII. LES RESSOURCES MOBILISABLES SUR LE QUARTIER

VII.1. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES



Source fond de plan : CAPH

L'entretien réalisé avec la commune de Saint-Amand-les-Eaux a permis de localiser les équipements et services sur **le quartier prioritaire Collinière**. Il réunit plus particulièrement :

- **De nombreux équipements sportifs**
- **La maison de quartier du Limon**

Les abords du site regroupent également bon nombre d'équipements et services. Nous recensons :

- Des espaces verts avec le parc de la Scarpe et le jardin des Hamaïdes
- La salle polyvalente
- La maison Henri Corchand et son plateau de jeux extérieurs. Il s'agit d'une antenne du service jeunesse et un lieu de rendez-vous des éducateurs de rue
- Le groupe scolaire Bracke Desrousseaux
- Le terrain multisport.
- **Le centre hospitalier, qui s'organise en 5 pôles :**
 - o **Le Pôle Santé Mentale, Addictologie et Médecine** qui regroupe plusieurs disciplines : Psychiatrie - Alcoologie - Médecine Polyvalente
 - o **Le Pôle Gériatrie** : EHPAD, qui regroupe plusieurs résidences : Résidence du Bruille, Résidence Dewez, Résidence Estréelle
 - o **Le Pôle Soins de Suite de Rééducation et Réadaptation qui regroupe** : les Soins de Suite et de Réadaptation Polyvalents - Médecine Physique et de Réadaptation - Etat Végétatifs Chroniques - Rééducation Nutritionnelle - Plateau Technique
 - o **Le Pôle Médico-Technique** qui regroupe : la Pharmacie - Imagerie Médicale - DIM - Hygiène - Bionettoyage
 - o **Le Pôle Administratif, Technique et Logistique** qui regroupe : l'Administration, Blanchisserie, Restauration, Service Logistique, Services Techniques

- **Le centre aquatique intercommunal « Le Dragon d'eau »**

Afin de remplacer la piscine tournesol de la cité thermale construite dans les années 60, les communes de l'Amandinois ont opté pour le projet d'un centre aquatique intercommunal plus spacieux et moderne, inauguré début 2014.

19 communes se sont regroupées en Société Publique Locale (SPL) afin de gérer cet équipement.



Maison de quartier du Limon



Centre hospitalier

Le coût de sa réalisation s'élève à 15 millions d'euros et a été partagé entre :

- o La Communauté d'Agglomération
- o La commune de Saint-Amand
- o La Région
- o Le Département
- o Le Centre National pour le Développement du Sport
- o Les fonds Grenelle

Une œuvre d'art positionnée à l'intérieur du centre aquatique : « Le dragon d'eau », a aussi bénéficié de dons de la part de :

- o 266 particuliers
- o 36 entreprises
- o 24 associations

Au total, 55 000 euros ont été récoltés pour que cette œuvre voit le jour.



« Le dragon d'eau »



« La maison de l'enfance Jimmy Veaux » sur le Moulin des Loups

En terme d'équipements et services, un point fort est mis en avant sur la commune de St Amand-les-Eaux : **L'offre en faveur de la Petite enfance** dont deux sites sont sur (ou à proximité) des quartiers en géographie Prioritaire :

- La maison de l'enfance « Jimmy Veaux »
- Les palombes sur le quartier Collinière

Sur la petite enfance nous avons entendu :

- « Au niveau petite enfance, une offre de grande qualité »
- « 3 sites sur la ville, dont deux sur ou à proximité des quartiers QPV : La Maison de l'enfance du moulin blanc et Les palombes sur la zac »
- « Les structures sont municipales avec un niveau de compétences très satisfaisant et un personnel qualifié »
- « Un point trimestriel est fait avec les puéricultrices de secteur. Il y a un très bon partenariat et une relais entre la ville et les services de PMI »

Par contre, une difficulté est pointée par les travailleurs sociaux sur la commune de Saint Amand les Eaux : l'absence d'opérateurs pour faire le relais vers les populations en difficulté. Un manque de postes de médiation est identifié pour aller vers les publics éloignés de l'offre existante.

- « Il n'y a plus d'association d'insertion (ACEPIA) qui faisait des actions collectives, des ateliers hygiène alimentaire, alphabétisation, etc... »
- « L'acepia faisait le relais mais a déposé le bilan »
- « Il manque un centre social et/ou un club de prévention »
- « Il y a un tissu associatif culture, sport mais une absence de partenaires insertion »
- « Les équipements existent mais sont connotés culturels... Beaucoup de choses existent mais pour ces populations, il manque le pont des populations pour les emmener vers »
- « Il y a plein de choses pour l'amandinois mais il y a un public pour les lequel l'offre n'est pas accessible »
- « L'UTPAS a mis en place une action collective de développement social local « interaction » pour pallier le manque ».

Liste des équipements en quartier vécu

La CAPH et les communes concernées ont établi un listing des équipements à inscrire dans le cadre des quartiers vécus, au titre de la politique de la ville.

Les quartiers vécus ne sont pas délimités géographiquement. Ils correspondent aux usages des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent. Ils permettent à un acteur situé hors du quartier réglementaire de bénéficier des crédits spécifiques si son action impacte majoritairement les habitants de ce même quartier.

Equipements fréquentés par tous les habitants :

- Mairie et Médiathèque, 67 bis Grand'Place
- CCAS-Espace Raymond Bédé, 101 rue du Faubourg de Tournai
- Service des sports et des associations et centre médico-sportif, 11 avenue des Sports
- Le Centre Médico Psychologique, 56 rue de Rivoli
- Salle polyvalente, ruelle des Ecoles, rue Henri Durre
- Ecole d'art, 51 rue des Anciens AFN
- Ecole municipale de danse, 67 bis Grand'Place
- Centre de loisirs municipal, 51 rue Viviers du Clos
- Collège Marie Curie, 51 rue Viviers du Clos
- Collège du Moulin Blanc, 551 rue du Caillou Becau
- Lycée Ernest Couteau, 37 avenue du Collège

Equipements sportifs :

- o Stade municipal, rue des Anciens AFN
- o Centre Aquatique Intercommunal, chemin Empire
- o Saint-Amand Football Club, 3 rue de Valenciennes
- o Club de judo, 825 route de Condé
- o VTT Saint-Amand-les-Eaux, 65 Grand'Place
- o Boulodrome municipal, avenue Angèle Lecat

Equipements fréquentés par les habitants du quartier de la Collinière

- Ludothèque municipale, résidence Nicolas Dubois
- Halte garderie-crèche « Les Palombes », résidence Les Palombes, place des Tilleuls
- Point Accueil Jeunes, bâtiment Les Palombes
- L'UTPAS-Département, 161 rue du Faubourg de Tournai
- Centre Caron, siège de la Mission Locale et d'un futur équipement petite enfance, 52 rue de Rivoli
- L'ancien Point relais service, 31 avenue du Clos
- Ecole maternelle et primaire Pauwels, 1 rue des Acacias
- **Equipements sportifs :**
 - o Salle Maurice Hugot, avenue Intervilles
 - o Salle des sports, rue de Rivoli
 - o City stade de la Collinière, rue des Platanes
 - o Le site de l'ancienne piscine, 50 avenue du Clos

Equipements fréquentés par les habitants du quartier du « Moulin des Loups »

- Maison de l'Enfance Jimmy Veaux (crèche et centre de loisirs), rue de la Collinière
- Maison de quartier du Limon, rue du Limon
- Maison Henri Corchand, place Jean Jaurès et son plateau de jeux extérieurs (antenne du service jeunesse, base des éducateurs de rue)
- Groupe scolaire Bracke Desrousseaux (maternelle et primaire), ruelle des Ecoles, rue Henri Durre
- **Equipements sportifs :**
 - o Gymnase du Moulin Blanc, rue du Moulin Blanc
 - o Salle de sport Bracke Desrousseaux et son plateau sportif, ruelle des Ecoles, rue Henri Durre
 - o Salle Alfred Lemaitre, 200 rue Henri Durre
 - o Terrain multisports, cité du Limon

VII.2. REGARD SUR LA PLACE DES HABITANTS ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 crée les conseils citoyens. Sur la base d'un cadre de référence existant, la mise en place de « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires permettra de :

- Conforter les dynamiques citoyennes existantes,
- Garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

HAUT COMITE A LA VIE ASSOCIATIVE



Source : Site internet de la ville de Saint Amand les Eaux

Des instances de concertation sont existantes sur le territoire de Saint Amand les Eaux.

Le **Haut Comité à la Vie Associative Amandinoise** est une instance de concertation, créée pour favoriser la coopération et les synergies dans la vie locale et associative.

La séance plénière d'installation de ce haut-lieu de la participation citoyenne s'est tenue le jeudi 22 novembre 2012.

Présidé par le Maire ou par délégation, par l'adjoint au Maire en charge de la vie associative, le Haut Comité à la Vie Associative Amandinoise comprend 36 membres (représentants de la Municipalité, d'associations agissant dans quatre domaines d'actions, associations sportives, associations culturelles, associations sanitaires et sociales, associations diverses).

Réunis deux fois par an, la mission des membres du Haut Comité sera par exemple d'organiser en coopération le calendrier des quelques 200 manifestations annuelles mises en place par le monde associatif. Chaque quartier y est représenté.

La ville de Saint Amand souhaite s'appuyer sur ce haut comité pour informer sur la mise en œuvre des conseils citoyens et trouver des représentants au sein des quartiers.

Tous les ans, des **réunions publiques** sont organisées au sein des quartiers avec les habitants, entreprises et commerçants afin de présenter le budget communal, les projets de la ville et du quartier en particulier.

Le **Fonds de participation des habitants** est un dispositif mis en place par la Région Nord - Pas de Calais en partenariat avec les villes ou les Intercommunalités. Depuis 2001, il a pour finalité de soutenir les projets portés par des habitants, organisés ou non en association, dans le cadre d'une démarche de développement social du territoire. Il vise également la participation des habitants à l'animation de l'espace public.

La ville dispose également d'un **Conseil Municipal des Enfants**.

Un conseil des sages est en projet.



VIII. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

Que retenir ?

- Un souci de la terminologie « QPV » : le quartier ne correspond pas à sa dénomination.
- Un site qui est l'agrégat de Carreaux 200mX200m sans cohérence avec la morphologie urbaine et sociale : un site disparate, morcelé, peu lisible, complexe, sans cohérence urbaine
- La présence de parc privé le long des rues Salengro et Henri Durre
- Des sous îlots de parc social avec deux accès distincts :
 - Via le château d'eau sur le moulin des loups :
 - o Partenord : Résidence du Château D'eau
 - o Résidence et le Coron du Limon
 - Via le centre ville (depuis la rue Henri Durre)
 - o GHI : Albert Lambert
 - o Partenord : Résidence Denis Cordonnier

Points d'appui

- Un site de l'Amandinois, bassin d'habitat qui bénéficie d'une attractivité résidentielle et d'une richesse en termes d'équipements et services.
- Le caractère disparate et morcelé du site participe à une intégration des îlots de pauvreté au tissu urbain d'ensemble.
- L'environnement du site : une trame verte et bleue qui constitue une accroche possible des sous ensembles du site autour de la Scarpe.
- Des potentialités foncières (site Leclerc, Railtech)
- La proximité du centre ville pour la partie nord du site
- La maison de la petite enfance du château d'eau : un équipement structurant de qualité sur la partie Sud du site.

Les points de vigilance

- L'enclavement des sous îlots du site en géographie prioritaire avec la présence de coupures urbaines : un site en trois parties partagé par la voie ferrée et la Scarpe.
- Des enjeux de peuplement pointés sur les résidences Albert Lambert et Denis Cordonnier.
- La rue Henri Durre qui traverse le site du nord au sud : une armature à qualifier.
- La présence de parc privé sur lequel il convient d'être vigilant (Quel repérage ? Quelle intervention ?).

Enjeux stratégiques pour le site

- Traiter les problématiques d'habitat privé le long de la rue Salengro
- Travailler sur le maillage entre les sous ensembles du site
- Saisir les projets urbains, d'aménagement et/ou d'équipements structurants pour rechercher le désenclavement des sous ensembles du site dans une logique de projet urbain d'ensemble autour des berges de la Scarpe :
 - o Le projet sur le site Leclerc,
 - o Le projet du parc de la Scarpe (autour de l'ancien bâtiment des archives),
 - o Le projet des Hamaïdes au nord du bâtiment Railtech,
 - o Le rattachement du projet intercommunal de centre nautique « le dragon d'eau ».